

Credit^{MD} Xtreme est une formulation de glyphosate brevetée renfermant la technologie Dual-Salt^{MD}. Sa formulation hautement concentrée (540 g/L) procure un contrôle rapide et complet des mauvaises herbes problématiques.

Credit^{MD} Xtreme

Avantages

- Technologie innovatrice brevetée Dual-Salt
- Contrôle supérieur par son activité systémique
- Davantage de matière active dans moins de volume, plus concentré signifie moins de manutention
- Credit Xtreme agit rapidement et se mélange facilement
- Compatibilité supérieure avec les mélanges en réservoir
- Procure un désherbage à large spectre des mauvaises herbes
- Un contenant de 10 litres traite jusqu'à 15 acres

Cultures homologuées

- | | |
|---------------------------------|----------------------|
| • Pommes | • Raisins |
| • Abricots | • Pêches |
| • Asperges | • Poires |
| • Bleuets (en corymbe et nains) | • Prunes |
| • Cerises | • Fraises |
| • Canneberges | • Betteraves à sucre |
| • Ginseng | |

Renseignements généraux

- Credit Xtreme est un herbicide non-sélectif qui détruit ou contrôle les mauvaises herbes
- Attendre au moins 1 jour après l'application avant de travailler le sol
- Éviter que l'herbicide entre en contact ou dérive vers le feuillage, les gourmands ou les fruits



Informations techniques

HERBICIDE

- > Groupe 9

MATIÈRE ACTIVE

- > glyphosate (540 g/L)

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- > Ne pas appliquer si des précipitations sont prévues lors de l'application
- > Aucun surfactant nécessaire

FORMAT

- > Caisse de 2 x 10 L
- > Tote de 500 L
- > Vrac

HOMOLOGATION

- > 29888

Directives d'utilisation particulière

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES				DOSE
Sétaire verte Renouée persicaire	Tabouret des champs Orge spontanée	Canola spontané Blé spontané	Moutarde des champs Folle avoine	0,5 L/ha (0,2 L/acre) < 8 cm
Sagesse-des-chirurgiens	Kochia à balais	Folle avoine		0,67 L/ha (0,27 L/acre) < 15 cm
Vergerette du Canada Gaillet grateron Petite herbe à poux Brome des seigles	Sagesse-des-chirurgiens Sétaire géante Ortie royale Chénopode blanc	Crépis des toits Ivraie de perse Amarante à racine rouge	Soude roulante Lin spontané Renouée liseron	0,83-1,27 L/ha (0,34-0,51 L/acre) < 15 cm
Pâturin annuel Laiteron potager	Digitaire Kochia à balais	Vesce à feuilles étroites Laitue scariole	Bourse à pasteur	1,5 L/ha (0,61 L/acre) < 30 cm

Informations d'utilisation particulière

DOSE IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

POMMES, ABRICOTS, CERISES, PÊCHES, POIRES, PRUNES

1,5-8 L/ha (0,61-3,2 L/acre)	30	Maximum de 3 applications par année
---------------------------------	----	-------------------------------------

ASPERGES

0,83-1,67 L/ha (0,34-0,68 L/acre)	7	Appliquer au printemps avant l'émergence des pousses végétatives Maximum une 1 application par année Contrôle le ray-grass semé à l'automne
--------------------------------------	---	---

BLEUETS (en corymbe)

1,87-3,75 L/ha (0,76-1,52 L/acre)	30	Traitement en jet dirigé Maximum une 1 application par année
--------------------------------------	----	---

BLEUETS (nains)

1,87-3,75 L/ha (0,76-1,52 L/acre)		Appliquer seulement pendant l'année non productive au milieu de l'été Maximum une 1 application par année Appliquer seulement au milieu de l'été pendant l'année non productive
--------------------------------------	--	---

CANNEBERGES

Solution à 13,4% 0,62 L de Credit Xtreme dans 4 L d'eau	30	Utiliser un appareil d'humectation à mèche ou à rouleau Maximum une 1 application par année
--	----	--

GINSENG NORD-AMERICAIN

NOUVEAUX JARDINS (SEULEMENT EN CB) 1,67 L/ha dans 50-100 L d'eau par ha		Pour contrôler les céréales spontanées, appliquer le produit à l'automne après les semis, mais avant le gel Ne pas utiliser pour un traitement à l'automne dans les jardins établis
JARDINS EXISTANTS/ÉTABLIS 1,67 L/ha dans 50-100 L d'eau par ha		Appliquer ce produit au printemps, avant la levée de la culture Ne pas utiliser pour un traitement à l'automne dans les jardins établis

DOSE

IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

RAISINS

1,5-8 L/ha
(0,61-3,2 L/acre)

14

Enlever tous les gourmands de la zone à traiter avant l'application, sauf pour la variété de raisins Concord
L'enlèvement des gourmands doit se faire au moins 2 semaines avant l'application
Ne pas appliquer sur les vignes établies depuis moins de 3 ans
Maximum de 3 applications par année

FRAISES

Solution de 0,67-1,34%
(application localisée)
Solution à 22%
(appareil à humectation)

30

Appliquer quand les mauvaises herbes sont à leur stade sensible de croissance
Maximum une 1 application par année

BETTERAVES À SUCRE

Solution de 0,67-1,34%
(application localisée)

Les plants traités **NE DOIVENT PAS** être récoltés
Maximum une 1 application par année



1.800.868.5444 | Nufarm.ca | NufarmHortCA

Toujours lire et suivre les instructions de l'étiquette pour plus d'information sur l'application pour contrôler les mauvaises herbes, les insectes et les maladies.
Consultez l'étiquette du produit pour en apprendre davantage sur les homologations futures, nouvelles cultures, insectes et les modalités d'utilisation.
Consultez l'étiquette du produit pour connaître les intervalles avant récolte.

Toujours lire et suivre les instructions de l'étiquette du produit.

Credit^{MD} est une marque enregistrée de Nufarm limité.

67372-01/20